



17 avenue Général Leclerc
13347 Marseille Cedex 20

Formulaire de demande de rachat

NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE DU DEMANDEUR :

NUMÉRO D'IMMATRICULATION SNCF

Je soussigné(e) NOM : PRÉNOM :

Emploi type :

N° de téléphone : Adresse mail :

Adresse postale :

Code postal : Commune : Pays :

demande la possibilité de verser des cotisations pour que des périodes d'études soient prises en compte dans le calcul de ma pension.

Choix des périodes d'études et du type de prise en compte

(Cocher l'option souhaitée et préciser le nombre de trimestres concerné par la demande de rachat, par période d'études)

Période d'études Du... au ...	Ayant donné lieu à l'obtention du diplôme suivant	Nombre de trimestres souhaités au titre de :		
		OPTION 1 (durée de services + durée d'assurance)	OPTION 2 (durée d'assurance)	OPTION 3 (durée de services)
Du au				

Choix du mode de paiement (cocher les mentions retenues)

- Ma demande de rachat porte sur le rachat de périodes de formation initiale (4 trimestres maximum), je souhaite payer en :
 - une seule fois ;
 - 12 mensualités ;
 - 36 mensualités ;
 - 60 mensualités ;
- Ma demande de rachat d'années d'études (en dehors de la période de formation initiale) porte :
 - sur un trimestre, j'effectue un paiement en une seule fois ;
 - sur plusieurs trimestres, je souhaite payer en une seule fois ;
 - sur plusieurs trimestres, je souhaite bénéficier d'un paiement échelonné en mensualités ;
- Ma demande de rachat comporte 2 ou 3 options différentes je demande que la quote-part initiale soit (1 seul choix) :
 - la moins importante
 - la plus élevée



En tant qu'organisme de sécurité sociale, nous contribuons à la politique globale de prévention et de lutte contre la fraude. Aussi, nous contrôlons les prestations servies et nous vous rappelons que la fraude aux prestations sociales constitue une infraction pénale, passible de deux ans d'emprisonnement et/ou de 30 000 euros d'amende (article 441-6 du code pénal).

J'atteste que les périodes d'études qui font l'objet de la présente demande de rachat, n'ont fait l'objet d'aucun rachat de tout autre régime de sécurité sociale.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire.

Je m'engage à faciliter toute enquête pour les vérifier.

Conformément au Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 (dit RGPD) et à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits auprès du délégué à la protection des données de la CPR.

Pour plus de précisions, veuillez consulter la rubrique RGPD (Données personnelles) du site internet de la Caisse

Fait à, le

Signature :

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À LA DEMANDE DE RACHAT

Selon votre situation, vous devez joindre à votre demande de rachat d'années d'études :

- ▶ La copie du diplôme au titre duquel la demande de prise en compte de périodes d'études est présentée ;
- ▶ La copie du document d'admission dans une école ou classe préparatoire assimilable à l'obtention d'un diplôme ;
- ▶ La copie du document établissant l'équivalence d'un diplôme délivré par un Etat membre de l'Union européenne.

Le formulaire de demande dûment complété ainsi que les pièces justificatives sont à retourner, par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

**Caisse de prévoyance et de retraite du personnel ferroviaire
17, avenue Général Leclerc
13347 MARSEILLE CEDEX**

Plus d'infos sur notre site : www.cprpf.fr